

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 10

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

auquel il est difficile de se soustraire. Il importe d'ailleurs d'agir avec tact, avec discrétion; ceci est l'affaire des spécialistes, je ne veux point exposer ici les procédés qu'ils emploient. Je me borne à constater que, dans certains cas, il faut restaurer des ruines.

A plus forte raison est-il parfois nécessaire de restaurer des édifices qui ont conservé jusqu'à nos jours leur rôle d'habitation, qui ne sont pas, comme les ruines, des monuments morts, mais qui sont des monuments vivants. Cet hôtel de ville, cette demeure patricienne, ne sont pas seulement des documents d'une époque disparue, des pièces d'archives qu'on doit traiter avec respect, ce sont des

bâtiments utiles qui ne peuvent conserver toujours un aspect dégradé, qui demandent parfois à être transformés ou agrandis pour répondre aux besoins actuels de leurs occupants. On a beau dire qu'il est impossible de restaurer, qu'on n'a pas le droit de restaurer, on n'en voit pas moins se poser à chaque instant des problèmes qu'il est nécessaire de résoudre. Qu'on le veuille ou non, au jour où l'on est placé en face d'une tâche parfaitement définie, la question n'est pas de savoir si l'on peut restaurer, mais bien plutôt comment l'on doit restaurer? Question troublante, embarrassante au plus haut degré, mais à laquelle il faut trouver une réponse.

Camille Martin.

CHRONIQUE SUISSE

Berne. Agrandissement de l'Hôpital de l'île.

Le Gouvernement bernois a soumis au Grand Conseil les projets d'agrandissement de l'Hôpital de l'île. Ceux-ci comprennent: 1° Un bâtiment renfermant des locaux pour instruments, stérilisation, etc., devisé, avec le mobilier, à fr. 48,500. 2° Un bâtiment renfermant des salles de travail pour assistants, et un agrandissement des cliniques, devisé, avec installations intérieures, à fr. 18,500. 3° Un bâtiment pour recherches expérimentales (écuries), devisé, avec les installations, à fr. 5000. Le crédit total s'élève à la somme de fr. 72,000.

Berne. Restauration de l'église du St-Esprit et quai des Alpes.

Le Conseil communal a voté un crédit de fr. 56,000 pour la restauration des façades ouest et nord de l'église du Saint-Esprit et un crédit de fr. 38,000 pour exécuter la promenade des Alpes, devant le Berner Hof.

Coire. Tour d'Obertor.

Cette tour va être restaurée d'après le projet de l'architecte Willi. Le Conseil communal a déjà approuvé les plans. Les modifications nécessitées par la création d'un logement auront pour conséquence une amélioration de la silhouette de la tour qui sera mieux en harmonie avec l'ensemble de la ville.

Genève. Assemblée générale du «Heimatschutz».

La ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque tiendra son assemblée annuelle à Genève le dimanche 29 juin. En plus de la séance plénière à la salle du Grand Conseil, le programme prévoit une visite des monuments de la ville, sous la direction de personnes compétentes, et une excursion dans les environs, le dimanche après midi.

Genève. Restauration de l'annexe de l'hôtel de ville.

Depuis fort longtemps, l'administration cantonale, logée un peu à l'étroit dans l'ancien hôtel de ville, a dû installer des bureaux dans des bâtiments voisins. L'un de ceux-ci, une ancienne maison bourgeoise de la fin du XVII^e siècle, avait été passablement maltraité lorsqu'il avait été aménagé en vue de recevoir des services publics. Il avait été surélevé et alourdi par des adjonctions disgracieuses, sa porte d'entrée avait été en partie masquée sous une marquise fort disgracieuse. Sans perdre le bénéfice pratique des transformations exécutées il y a une trentaine d'années,

l'architecte cantonal, M. Franck Martin, a su rendre à l'édifice une certaine unité, il a mis sa façade en harmonie avec celles des bâtiments voisins. Cette restauration, conduite avec goût et avec conscience, fait grand honneur à son auteur.

Lausanne. Association d'artistes décorateurs.

Le 24 mai dernier, une vingtaine d'artistes de la Suisse romande se réunissaient à Lausanne, à l'hôtel de la Paix, en vue de jeter les bases d'une nouvelle association de décorateurs. Dans cette première assemblée préparatoire, il a été décidé de confier l'élaboration des statuts à une commission composée de MM. Angst, de Saussure, Braillard, Bastard, Eplatenier, Jeanneret et Gallet et de M^{mes} Giacomini et Gross. Une assemblée constitutive aura lieu à Fribourg le 26 juillet. Au cours de la discussion, diverses questions ont été agitées. Certains orateurs auraient voulu rattacher l'association à la Société des peintres et sculpteurs suisses; d'autres préféraient lui voir suivre les traces du «Werkbund», en établissant une plus grande union entre l'art, l'industrie et le public. Finalement la résolution suivante a été votée à l'unanimité: La Société des artistes décorateurs a pour but de faire entrer l'art dans la vie, à l'exemple du «Werkbund», mais avec tendances romandes.

Lugano.

Dans le concours ouvert par la ville pour embellir extérieurement l'église de Lugano, le projet de M. G. Bordenzotti, architecte à Lugano, l'a emporté sur ceux de dix autres concurrents.

Nyon. Monument Edouard Rod.

L'assemblée générale de l'association constituée pour élever un monument à la mémoire d'Edouard Rod, a pris, dans sa séance du 31 mai dernier, des décisions importantes. Le Comité a préavisé pour que le monument fut placé au point le plus large de la charmante avenue de platanes qui conduit de l'Esplanade des Marronniers au Château, en face d'un panorama grandiose. Sans avoir recours à la formalité coûteuse d'un concours, le Comité propose de confier l'exécution du monument à MM. Angst, sculpteur, et Braillard, architecte B. S. A.

Ces deux artistes ont exposé leur projet sous la forme de deux maquettes en plâtre et d'un dessin perspectif. Il s'agit d'étaler contre le mur de la promenade un banc architectural en granit de Baveno, lequel sera surmonté d'un bas-relief où six personnes symboliseront les principales étapes de l'œuvre de Rod. A gauche et à droite figurent les titres de ses romans les plus célèbres. Au-dessus, un médaillon montrant l'écrivain de profil.

Les auteurs du projet ont tenu à faire quelque chose de très simple en rapport avec l'emplacement où l'œuvre doit figurer. La terrasse, par sa forme allongée, exclut tout monument en ronde-bosse. Le banc a été préféré,

parce que, de loin, il présente une longue ligne horizontale. De couleur rose, sur le vieux mur gris, le monument aura, tout modeste qu'il soit, quelque chose de chantant, et ajoutera sa note de poésie intime et discrète à l'un des plus beaux sites de notre pays.

Les propositions du Comité ont été adoptées à l'unanimité. On espère que le monument pourra être inauguré au début du printemps prochain.

Zurich. Fondation du « Werkbund suisse ».

Il y a peu de jours, une trentaine d'industriels, d'artistes et d'architectes ont fondé une association analogue à celle qui existe en Allemagne sous le nom de Werkbund. Le bureau a été composé de MM. Altherr, directeur à Zurich, président, Blocher, conseiller d'Etat à Bâle, vice-président, Dr Albert Baur à Zurich, secrétaire. Ce groupement doit être indépendant de l'association allemande. On peut craindre cependant que, vu son nom, il ne soit considéré comme une section de la grande société sœur, au même titre que le Werkbund de Hesse ou de Silésie. Il est regrettable que l'autonomie de la nouvelle association n'ait pas été affirmée d'une façon plus positive. La Suisse doit sans doute beaucoup à l'Allemagne, mais elle a su développer, dans le domaine artistique, des tendances originales, aussi bien dans le passé que dans le présent, et il est à souhaiter qu'il en soit de même dans l'avenir.

CONCOURS

Saignelégier (Jura bernois). Eglise catholique romaine.

La paroisse catholique romaine de Saignelégier-Bémont-Muriaux ouvre un concours parmi les architectes suisses pour l'élaboration d'une église à édifier à Saignelégier.

On demande : les plans et façades de l'édifice au 1:100; les coupes transversale et longitudinales au 1:100; une perspective; un plan de situation; un rapport explicatif avec devis par mètre cube.

Les projets doivent être remis au Conseil paroissial catholique à Saignelégier, le 1^{er} août 1913, à 6 heures du soir, au plus tard.

La construction ne doit pas dépasser le prix de 300,000 francs, non compris le coût des autels, de l'orgue, des cloches et de l'horloge.

Le programme renferme en outre les curieuses dispositions suivantes : « Le jury se composera de cinq personnes dont les noms seront communiqués par la voie de la presse dès la clôture du concours. Trois membres seront choisis parmi les architectes suisses n'ayant pas participé au concours. Une somme de 3000 francs (!) est mise à la disposition du jury pour être répartie entre trois projets au maximum. L'auteur du projet dont l'exécution serait décidée, aura en principe l'élaboration

BIBLIOGRAPHIE

L'art social, par Roger Marx. Paris, Fasquelle, éditeur. 1 volume. — Roger Marx a raison de dire que l'art est une œuvre sociale; il ne doit être que l'expression des besoins de l'individu dans la société, et tout ce qui s'adapte à la vie de l'individu, à la vie collective doit avoir et a, fatalement, un intérêt artistique. L'artiste n'a d'autre raison d'être que d'embellir la vie.

La grandeur et la puissance d'une race se mesurent surtout à l'influence que ses artistes et ses artisans ont eue sur le développement de toutes les productions humaines d'une même époque.

La vie s'exprime par le travail de l'homme et ce travail n'est profitable que lorsqu'il imprime, lorsqu'il traduit, lorsqu'il enracine dans le sol des traces de l'action et des gestes de la vie d'un peuple.

Tant qu'une race crée, elle vit, et son impuissance à inventer marque en ralentissement dans son évolution.

Fouillez un coin de la planète ayant servi d'abri à une civilisation quelconque disparue et la qualité de la race qui a habité là se révélera par la qualité de ce que sa vie passée aura laissé subsister. Les œuvres de l'homme sont le seul critérium de sa vie.

Telles sont les idées générales que nous suggère le beau volume de Roger Marx, et c'est pour les avoir désapprises que la France, si elle n'y prend garde, perdra son rang de grande nation, d'éducatrice, que ses artisans et ses artistes, au moins autant que ses armées, lui ont conquis.

Depuis longtemps il n'avait été donné de constater dans une œuvre traitant de l'art en général, l'importance qu'a l'architecture dans la vie artistique d'un peuple. C'est, en effet, l'architecture, génératrice de tous les arts, qui exprime le plus le caractère de la vie d'une époque. Elle est l'art de l'édification de la demeure des hommes et des monuments où la collectivité s'assemble. C'est bien un art social, celui qui, sous toutes ses formes, sert à parer ces demeures, ces monuments, car il est le reflet de la vie sociale.

Et si l'architecte oublie les idées générales qui doivent être sa seule doctrine, il tombe et déchoit au rang de copiste vulgaire et d'arrangeur impuissant à créer, à exprimer la vie, puisqu'il ne peut travailler qu'à l'aide de documents que le génie des morts lui a légués.

Avec audace — avec clairvoyance, dirai-je — Roger Marx entrevoit et définit l'action salutaire que l'ingénieur aura si l'architecte s'attache au vieil enseignement d'école.

L'ingénieur en effet s'essaye loyalement à la création de formes nouvelles, lutte avec les nouveaux matériaux, fer, ciment armé, et les formules de la science l'amènent à la création de ces nouvelles formes qui, de cause à effet, s'adaptent à notre évolution.

L'auteur prévoit aussi les finalités de l'art et du génie français et il ne craint pas d'affirmer hardiment que le machinisme et cette science, décrétée d'impuissance par la paresse des esprits rétrogrades, dressent devant les générations futures un esthétisme rajeuni, élargi. Le mécanisme, l'électricité et tous les nouveaux métiers produiront de nouveaux artisans, créateurs d'une beauté moderne qui fera l'admiration de ceux-ci qui les considéreront comme nous considérons le chef-d'œuvre grec et le miracle gothique.

C. P.

LIVRES NOUVEAUX

Belcher, J. — Les principes de l'architecture. Trad. de l'anglais par François Monod. Paris, H. Laurens. In-8°. XX. 72 p. avec 75 fig.

Benoît, F. — L'architecture : L'Orient médiéval et moderne. Paris, H. Laurens. In-8°. IX. 543 p. avec 337 fig. et 37 cartes. Coll. Manuels d'histoire de l'art.

Bulletin des examens d'admission à l'Ecole des Beaux-arts de Paris (section d'architecture). Paris, libr. de la construction moderne. In-8°. 16 p. avec 8 planches.

NOUVELLES PERSONNELLES

Le célèbre architecte munichoïse Gabriel von Seidl, professeur et Dr ing., est mort le 27 avril aux bains de Tölz à l'âge de 65 ans.

Jeune dessinateur-architecte, ayant 5 ans de pratique de bureau et de construction, cherche place dans entreprise de bâtiments ou dans bureau d'architecte, afin d'apprendre le français

Offres sous R. K. 100 à l'Administration de « l'Architecture Suisse », Lausanne